

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 05/10/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 octobre 2011**

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le douze octobre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. DUPOUY), de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, adjoint au maire en charge des finances (a procuration pour M. LASSUS, conseiller municipal), DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, Mme DUBUN, M. MARSAN, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : MM. DUPOUY, LASSUS, conseiller municipal (a donné procuration à M. BATS, adjoint au maire en charge des finances), MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance E
délibération n°3**

Rapporteur : Jean-François BROQUÈRES, Maire

OBJET : désignation de membre au Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Fêtes et Animations et commissions ou sous-commissions extra-municipales de la Régie.

Au Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Fêtes et Animations, il est proposé de remplacer au sein du collège des élus municipaux, M. Patrice LASSUS, conseiller municipal par Melle Carine POLESE, conseillère municipale.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur,

DONNE un avis favorable à la désignation de Melle Carine POLESE conseillère municipale, en remplacement de M. Patrice LASSUS conseiller municipal, pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Fêtes et Animations de la Ville de TARTAS.

AUTORISE M. le Maire à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES